© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Aide arrêt casino en ligne

Par Helptitou Postée le 18/05/2023 10:25

> Bonjour Je suis devenue accro aux casinos en ligne et le vis de plus en plus mal Personne n est au courant et n ose pas en parler Je viens de demander une interdiction de jouer sur anj mais est ce la bonne solution ?

Mise en ligne le 24/05/2023

Bonjour,

Nous tenons à nous excuser pour le délai de réponse supérieur à notre engagement de vous fournir un retour dans les 48 heures. Nous faisons face à un nombre important de sollicitations.

Vous êtes confrontée à une addiction aux casinos en ligne, et vous n'avez pas encore pu en parler avec vos proches. Nous comprenons ce que vous traversez. Le jeu en ligne est une pratique qui peut vite devenir addictive, et également engendrer un important mal-être. Vous avez bien fait de venir vers notre service.

Vous vous interrogez sur l'interdiction de jeu. Malheureusement, la procédure d'interdiction volontaire de jeu ne concerne que les salles de casino "en réel", et les sites de jeux agréés par l'ANJ (ce que ne sont pas les sites de casino en ligne).

Votre démarche témoigne toutefois d'une forte motivation à trouver des leviers pour vous permettre de reprendre le contrôle sur le jeu. L'important est de ne pas rester seule avec vos difficultés.

Il existe des espaces spécialisés dans les conduites addictives, où l'on peut bénéficier gratuitement d'un accompagnement par des professionnel-le-s de l'addictologie. Il s'agit de CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), dans lesquels une équipe pluridisciplinaire (psychologue, travailleur social, médecin...), vous apporte son soutien sous forme d'entretiens réguliers.

Nous avons trouvé quelques adresses à proximité de chez vous: une consultation à Aÿ où vous pourrez faire le point avec un-e accueillant-e, et deux centres à Reims dans lesquels vous pourrez avoir un soutien psychologique, et si vous le souhaitez, participer à des activités. N'hésitez pas à contacter ces structures afin

d'obtenir un premier rendez-vous. Les équipes sont habituées à l'accompagnement des personnes en difficultés avec le jeu, vous y serez bien accueillie: sans jugement, ni contrainte.

Nous ajoutons en fin de réponse la rubrique de notre site internet consacrée à l'arrêt du jeu. Vous pouvez également parcourir l'ensemble du site, et notamment les forums ou les témoignages. Vous n'êtes pas seule, et vous avez réussi à demander de l'aide extérieure, c'est un très gros pas en avant.

Si vous souhaitez échanger davantage de vos difficultés avec un-e membre de notre équipe, n 'hésitez surtout pas à recontacter la ligne d'écoute par téléphone entre 8h et 2h (au 09 74 75 13 13, appel anonyme et non surtaxé), ou par tchat entre 14h et minuit. Notre service est ouvert tous les jours sans exception.

Nous vous envoyons tous nos encouragements.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

Centre Spécialisé d'Accueil et de Soins - Consultation Avancée en Addictologie

Rue Salvador Allende
51160 AY

Tél : 03 26 53 15 95
Site web : www.cast.asso.fr
Accueil du public : Sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous.
Secrétariat : Lundi de 10h à 17h, mardi de 13h à 18h, jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France - Centre d'Addictologie

1-3 Impasse de la Blanchisserie
51100 REIMS

Tél : 03 26 88 30 88
Site web : addictions-france.org
Accueil du public : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et lundi, mardi et jeudi de 13h15 à 18h, mercredi de 13h15 à 17h, vendredi de 13h15 à 16h45.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et lundi, mardi et jeudi de 13h15 à 18h, mercredi de 13h15 à 17h, vendredi de 13h15 à 16h45.

Voir la fiche détaillée

Centre d'Addictologie Médico-Psychologique-CAMP

12 rue des Elus
51100 REIMS

Tél : 03 26 88 45 35
Site web : www.epsm-marne.fr/toute-notre-offre-2/addictologie/
Accueil du public : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Arrêter, comment faire ?